



Obligation de dénigrer un collègue

Par **compagny**, le **26/01/2013** à **22:23**

Mon responsable m'oblige à faire un rapport sur un collègue de travail de plus il veut que je mente pour qu'il puisse licencier ce collègue. Comment dois-je me comporter face à cette situation?

Par **citoyenalpha**, le **29/01/2013** à **16:24**

Bonjour

vous n'êtes point obligé d'émettre un rapport que vous savez manifestement faux. Vous êtes responsable de vos écrits.

La dénonciation calomnieuse est un délit passible de prison et d'amende.

Vous devez signaler ce fait à la personne concernée par cette tentative et le supérieur hiérarchique de votre responsable.

Toutefois je suppose que la proposition a été faite sans témoin.

En conséquence il conviendrait une fois informé le supérieur hiérarchique de faire parvenir à l'employeur un courrier recommandé où vous relaterez tous les faits jusqu'à l'envoi du courrier.

Restant à votre disposition.